

Notre service est agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles (Aide à la Jeunesse) et prend en charge 17 enfants (garçons uniquement) de 3 à 18 ans (possibilité de suivi en résidence autonome jusque 20 ans maximum).

Nous travaillons sur mandat du Conseiller de l'aide à la jeunesse ou du Directeur de la protection de la jeunesse .

Nos missions:

- Organiser l'accueil collectif et l'éducation des enfants qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu de vie.
- Assurer la supervision ainsi que l'encadrement éducatif et social des enfants qui vivent en résidence autonome.
- Mettre en oeuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion des enfants dans leur milieu de vie.
- Apporter une aide dans leur milieu de vie aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé. dans le service.

L'objectif global du service est de rencontrer l'enfant dans son environnement et son intégralité pour l'aider à créer ou à recréer des relations équilibrées qui lui permettent de construire un projet de vie qui l'épanouit.

À travers un lieu de restructuration sécurisant et un chemin d'autonomie nous essayons d'aider l'enfant à mieux se situer

- Par rapport à lui-même :

Son image est souvent morcelée, contradictoire, elle sépare les multiples composantes de sa personne, de son environnement, comme dans un miroir brisé. Notre travail est de viser à ce que l'enfant puisse se voir comme une personne unifiée par une mise en relation intéressante des multiples aspects éclatés de sa vie, de lui-même et de son environnement.

- Par rapport aux personnes qui l'entourent dont notamment :

La famille. La séparation doit être l'occasion d'un travail renouvelé et accentué entre l'enfant et sa famille. Ce travail est la base indispensable pour que l'enfant puisse construire son identité à partir de la réalité et non pas à partir d'un rêve ou d'une illusion. Dans la mesure du possible, il doit lui permettre de retrouver sa famille comme chemin privilégié vers son autonomie. Dès lors, à chaque fois que la situation le permet, nous invitons la famille à prendre une part active dans l'évolution de l'enfant et valorisons ses potentialités à être acteur de changement.

La société. L'enfant peut retisser des liens sociaux constructifs par rapport aux enfants et adultes du quartier, par rapport à l'école, par rapport à des lieux sportifs, culturels, à la société ... en étant provoqué au dialogue et à la collaboration dans des projets accessibles.

Ce travail de construction ou de reconstruction de la personne est notre travail d'éducation et d'accompagnement.

Il passe par une mise en relation dont le point de départ est la situation réelle vécue par l'enfant dans son environnement. Son terrain est celui d'une expérience partagée avec la famille et ses familiers, le groupe et l'équipe éducative dans des activités de vie quotidienne. Son moment clef est la prise de recul par rapport au vécu qui permet à l'expérience de devenir chemin d'autonomie. Cette prise de distance, avant tout symbolique, se matérialise par une prise de distance spatiale, temporelle et de prise de parole. Un instrument privilégié de cette prise de distance est l'entretien, principalement l'entretien d'accompagnement.

Cette démarche est une mise en œuvre progressive de l'autonomie comprise comme la prise en charge personnelle et responsable par l'enfant de son existence, de ses intérêts, de ses besoins, de son projet et du sens de sa vie, en respect et en solidarité avec les autres.

Nous proposons (entre autres) les moyens suivants :

- Une équipe pluridisciplinaire stable et présente au milieu des enfants qui assure une ambiance familiale et sécurisante.
- Les expériences partagées sur le terrain, le « vivre avec ».
- Une organisation et la co-construction (en équipe et/ou avec les enfants) de procédures très concrètes.
- Des entretiens, des réunions et des réflexions communes (équipe, enfants, familles et familiers).
- Une ouverture vers l'extérieur (le quartier) entre autres par une collaboration étroite avec la Maison de Jeunes adjacente Le Château.
- Des liens et des interactions avec différents réseaux (enseignement, sportif, culturel, santé mentale, etc.).
- Une étude quotidienne personnalisée.
- Un album-photos personnel retraçant l'histoire de l'enfant.
- Des albums-photos et vidéos retraçant l'histoire de l'institution.
- Des activités de loisirs (sportives et culturelles) nombreuses et diversifiées.
- Des projets de vacances qui ouvrent à l'aventure : camps-vélo et randonnées pédestres en Belgique et à l'étranger, etc.
- Des chambres individuelles ou de deux aménagées selon les goûts des enfants.
- Des lieux communautaires conviviaux, aménagés et réfectionnés avec la participation des enfants.
- Des ateliers, une serre, un potager, un verger, l'apiculture ...
- Une infrastructure commune avec la Maison de Jeunes adjacente (grande salle et terrains de sports).